Département du Pas de Calais

Canton de Desvres

MAIRIE DE LONGFOSSE

62 240

Tél: 03.21.91.66.98

Fax: O3.21.87.26.98

COMMUNE DE LONGFOSSE-

COMPTE RENU DE LA REUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 6 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze, le 6 JUIN 2014 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Jean-Claude PRUVOST, Maire, en suite de convocation en date du 2014, dont un exemplaire a été affiché. Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des absents excusés: M Geoffrey Seris qui donne pouvoir à Me Caroline Menuge et Me Anita Boudin à M Thierry Cléton, et Me Patricia Minet absente.

Mr le Maire demande d'inscrire à l'ordre du jour, une délibération concernant l'avenant pour le transport scolaire.

M Sabrina FERTIN est élue secrétaire.

- Approbation de la précédente réunion,
- Convention avec la Fédération Départementale de l'énergie pour créer un groupement d'achat de fournisseur de gaz à partir de 2015,
- Temps d'activités périscolaires pour la rentrée 2014/2015,
- Gestion du personnel,
- Informations diverses sur le SPANC et la station d'épuration de Desvres et Longfossé,
- Photocopieur de l'école,
- Compte-rendu de la commission de travaux,
- Compte-rendu de la commission des fêtes,
- Coordinateur communal pour le recensement du 1er trimestre 2015,
- Informations diverses.

1) Le procès verbal de la précédente réunion est adopté

2) Convention avec la Fédération de l'Energie pour l'adhésion au groupement de commande de fourniture de Gaz pour 2015. Le conseil est favorable à 14 voix pour le groupement d'achat pour le gaz, qui peut qu'être utile pour la commune. Cette mutualisation va faire baisser le prix du gaz. La commune détient 4 points de livraison.

3) Temps d'activités périscolaires pour la rentrée 2014/2015.

* Me Thomas, adjointe aux affaires scolaires présente le projet de la commission du 12-5-2014, orienté sur la sécurité et le bien être des enfants.

*La classe se terminera à 15 h 15, puis le soutien d'une demie heure pour les enfants concernés sous la responsabilité de l'école et les autres enfants, à l'exception des maternelles, iront en activités périscolaires jusqu'à 16 h. Possibilité de garderie de 16 h à 18 h.

Après discussion, la commune n'ayant plus de moyens humains, le conseil municipal passe au vote et décide que le retour en car sera pour 15 h 15 à la sortie de l'école et après le soutien à 15 h 45. Sont soulevés les effectifs, les salles, le matériel et le personnel.

- * 5 agents communaux sont formés au BAFA. Les activités seront : « Ouverture à la culture », « initiations sportives», « atelier de sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté».
- * Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront à partir du 23 juin 2014, les parents recevront prochainement les documents. La commission scolaire prendra des décisions en fonction des inscriptions.
- * Les enfants de maternelle auront des activités libres.

Pour les locaux, les enfants iront dans la salle des fêtes, la salle d'activités, la salle d'évolution, la bibliothèque, la salle de travail, cas exceptionnel dans la salle de réunion de la maire.

• Est soulevé les intervenants aux TAP qui pourront animer en présence d'un agent communal. La communauté de commune n'a pas les compétences, ni de personnel et ne peut intervenir que pour le matériel.

Le conseil valide les TAP par 10 voix pour et 4 contre.

4) L'avenant pour le transport scolaire, le conseil valide l'avenant par 14 voix pour : Avec les mêmes arrêts et l'adjonction du mercredi matin.

5) Gestion du personnel :

Les horaires des adjoints techniques féminins sont revus pour la gestion des TAP, sachant que 2 agents sont en maladies.

Le conseil valide la création d'un poste d'Atsem à 35 heures (déjà attribué dans la commune à un contractuel depuis 2 ans qui a les compétences requises et qui est polyvalente).

6) Assainissement:

Mr le Maire signale le redémarrage des contrôles de l'assainissement non collectif par le SPANC au deuxième semestre 2014.

- Le conseil prend acte des rapports sur la station de Desvres et de Longfossé.
- 7) Le conseil valide la location des **copieurs pour l'école**. Mr Pinat a reçu plusieurs devis. Une réunion d'appel d'offres se réunira prochainement.

8) Mr Pinat donne le compte rendu de la commission des travaux :

- Un bilan général en matière d'énergie et d'isolation des salles, de mises en sécurité, de mises aux normes, des feux tricolores, du préau et de l'état général de la voirie.
 - Il est envisagé de prendre un ou plusieurs contrats CAE de la commune.

Il a été signalé à Mr Dufour des débordements à la salle des fêtes, ce jeudi 5 juin 2014. Il se demande si l'arrêté concernant la musique amplifiée a évolué. Mr le Maire signale qu'il n'y a pas de modification et que les associations ont été averties et qu'il rencontrera la Présidente.

9) M Crouin commente le compte rendu de la commission des fêtes du 3-6-2014

Le samedi et le dimanche : organisation du tournoi de ping-pong,

La ducasse, la brocante se dérouleront le 6 juillet 2014, avec un repas, 2 tickets de manège pour tous les enfants scolarisés à l'école communale (de 1 à 9 ans) et 2 tickets de tir à la carabine pour les enfants de 9 à 12 ans, des structures gonflables de 3 à 6 ans

. La ducasse sera gérée cette année par le badminton le temps de créer une association qui restera rattachée aux conseils municipaux à venir. Le conseil municipal accepte le versement d'une subvention de 1500 € et le reste des frais sœ payé sur le budget communal.

Mr le Maire précise que la course aux œufs, la ducasse et les foulées resteront des fêtes purement communales.

10) Pour le recensement de la population du 1^{er} trimestre 20015, Christiane Chochoy, secrétaire de Mairie, est désignée coordinateur communal par Mr le Maire.

11) informations diverses:

Une association pour Loane vient d'être créée, un enfant de la commune qui a besoin d'un protocole de soins adaptés, le conseil décide de verser 500 € à l'association «Le combat d'une princesse ».

Fin de réunion 23 heures.